



Josiane CORNELOUP, Députée de Saône et Loire



Josiane CORNELOUP est pharmacien depuis 1983 à Saint-Bonnet-de-Joux, en Saône-et-Loire. Après avoir été conseillère municipale, puis adjointe, elle est élue maire de sa commune en 2014. Elle démissionne à son entrée au Palais Bourbon. Conseillère départementale depuis 2015 en charge des solidarités, Madame Corneloup a également occupé les fonctions de vice-Présidente de la communauté de communes du Charolais et du PETR du Pays Charolais Brionnais, en charge des affaires sociales, de la santé, des personnes âgées et de la qualité de vie. En 2017, elle est élue Députée de la 2ème circonscription de Saône-et-Loire. Elle siège à la commission des affaires sociales.

1- Pourquoi avoir accepté de participer aux EGPP?

C'est avec plaisir que j'ai accepté de participer aux EGPP pour différentes raisons. Tout d'abord pour faire connaître le rôle majeur que jouent les pôles territoriaux et les pays qui couvrent 75 % du territoire français et concernent 50 % de la population nationale et leur objectif qui est de développer une véritable complémentarité entre les territoires ruraux et les territoires urbains. Les EGPP sont également l'occasion de prendre connaissance et d'échanger sur les actions conduites dans les territoires sur des thématiques diverses : santé, développement économique et touristique, mobilités, transition énergétique et numérique, etc.

2. Quelle est la plus-value des territoires de projet "pays" dans la concertation territoriale?

Ayant exercé une fonction de vice-présidente d'un Pays pendant plusieurs années, j'ai pu constater que les apports d'un PETR sur un territoire sont multiples :

- Décentraliser pour écouter les territoires et lutter contre la verticalité.*
- Répondre au sentiment de délaissement des territoires ruraux en engageant une vraie dynamique de projet visant à une véritable cohésion des territoires urbains et ruraux.*
- Placer les territoires ruraux comme des acteurs incontournables de projets, en assurant un vrai maillage, un partenariat "gagnant-gagnant" métropole - territoires voisins.*
- Préserver la diversité et favoriser l'équité des territoires dans le cadre d'une politique co-construite Etat – Région – Territoires.*